



institut international
des **DROITS DE L'HOMME** et de la **PAIX**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015

SOMMAIRE

LA REFONTE DE LA COMMUNICATION

A. LA REFONTE DU SITE INTERNET	8
B. UNE MEILLEURE UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX	8
C. UNE NOUVELLE NEWSLETTER	9

LE RENFORCEMENT DE NOTRE ACTION LOCALE

A. PROJET TOLÉRANCE (EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION QUARTIER JEUNE)	10
B. EDUCATION À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION (EN PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE LE ROBILLARD) ...	10
C. COOPÉRATION AVEC L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE BASSE-NORMANDIE.....	11
D. INTERVENTIONS EN MILIEU CARCÉRAL.....	11
E. SOIRÉE CINÉ / DÉBATS	11
F. PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE L'EUROPE.....	12

LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX PROJETS

A. PROJET EDUCATION À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET AUX MÉDIAS (PROJET ELEM).....	13
B. PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE	13

UNE ANNÉE 2015 PARTICULIÈREMENT DENSE

A. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE « DO THE RIGHT(S) THING ! »	15
B. UNIVERSITÉ DE LA PAIX (6-14 JUILLET 2015).....	15
C. CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME DE PALESTINE (18 OCTOBRE 2015).....	16
D. CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME DE NOUAKCHOTT (22 AVRIL 2015)	16
E. ET LES DROITS DE L'HOMME DANS TOUT ÇA ?.....	17
F. ECOLE DES DROITS DE L'HOMME EN MACÉDOINE (17 AU 21 AOÛT 2014).....	17
G. COOPÉRATION AVEC LA RÉGION ATSIANANA.....	18

PERSPECTIVES 2016

INTRODUCTION

« L'éducation aux droits de l'Homme est au fondement de la lutte contre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme » -- Ministère de l'éducation nationale, 9 février 2015.

« La connaissance des droits et libertés est considérée comme un outil fondamental afin de garantir le respect des droits de tous », UNESCO, 9 février 2016.

Depuis sa création en 2008, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a fait de l'éducation aux droits de l'Homme sa priorité. En se basant sur une expertise juridique unique et des méthodes d'éducation participatives, l'Institut contribue à diffuser une culture des droits de l'Homme, socles de nos démocraties contemporaines et de notre République.

Plusieurs événements au cours de l'année 2015, à commencer par les attentats qui ont frappé la France, ont accentué un climat d'intolérance, de racisme, voire de haine au sein la population française. Les actes et paroles islamophobes, antisémites, homophobes ou encore xénophobes n'ont jamais été aussi nombreux sur notre territoire.

C'est dans ce contexte morose pour les libertés publiques et les droits fondamentaux que l'Institut a multiplié les actions de sensibilisation aux valeurs citoyennes et aux droits de l'Homme sur les territoires normand, national et international. En 2015, l'Institut a en effet accompli plus de trente projets visant à promouvoir, à défendre, à former et à sensibiliser aux droits de l'Homme.

Cette nette augmentation de notre volume d'activité est remarquable au regard des constats tenus lors de la rédaction du précédent rapport d'activités. En effet, si celui de 2014 pointait la qualité indéniable de notre expertise, il mettait également en lumière la faible visibilité des actions menées.

L'Institut s'est donc attaché au cours de cette année 2015 à renforcer sa communication et son action de terrain afin de s'ancrer définitivement dans le paysage associatif normand. Ces nombreuses actions ont renforcé le rôle de l'Institut comme acteur incontournable sur les thématiques des droits de l'Homme et des valeurs citoyennes. La souplesse, l'ingéniosité et l'innovation de la structure ont permis la création de nouveaux partenariats et la mise en œuvre d'activités innovantes.

Les efforts déployés par l'équipe de l'Institut tout au long de l'année 2015 ont permis de répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des acteurs locaux et nationaux afin de mettre en œuvre des projets innovants permettant de favoriser une société inclusive et tolérante.

Le présent rapport s'organise de la façon suivante :

LA REFONTE DE LA COMMUNICATION

LE RENFORCEMENT DE NOTRE ACTION LOCALE

LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX PROJETS

UNE ANNÉE 2015 PARTICULIÈREMENT DENSE

PERSPECTIVES POUR 2016

LA REFONTE DE LA COMMUNICATION

A l'occasion de la rédaction du rapport d'activité 2014, l'Institut a fait de l'amélioration de ses outils de communication l'un des axes majeurs de son développement en 2015. L'objectif affiché était clair : **améliorer la visibilité de la structure**.

Cet objectif répond ainsi au constat fait par l'un des administrateurs de l'Institut en 2014 : « *L'Institut est reconnu pour la qualité de son travail mais demeure peu connu* ».

En fin d'année 2014, quelques pistes de travail ont été présentées pour renforcer le dynamisme de la communication :

- Un nouveau logo ;
- Une plaquette de présentation de l'Institut avec l'insertion d'une courte présentation de l'Institut en anglais. La nouvelle plaquette a été imprimée à 550 exemplaires et diffusée en 2015 ;
- Une carte de vœux diffusée largement ;

Ces premiers éléments initiés en 2014 ont constitué le socle de la nouvelle politique de l'Institut en terme de communication.

Les axes majeurs de travail pour l'année 2015 ont donc été la refonte de notre site internet, l'utilisation accrue des réseaux sociaux et l'amélioration de l'attractivité de notre newsletter.

A. LA REFONTE DU SITE INTERNET

Le nouveau site internet a été mis en ligne au mois de juin 2015. Celui-ci, plus complet que le précédent, a été pensé pour offrir plus de clarté aux visiteurs. Nous avons ainsi modifié le plan du site. Dorénavant, toutes les actions de l'association sont organisées en fonction du public visé : les jeunes, les avocats, le grand public, les acteurs de jeunesse, les universitaires. Le site internet de l'Institut a de plus été enrichi d'une page « ressources » qui recense les conventions et traités internationaux, régionaux, les lois françaises, ainsi que des rapports sur de nombreuses thématiques des droits de l'Homme (droit des enfants, droits des femmes, liberté d'expression, droit d'asile, abolition de la peine de mort, droits des minorités, interdiction de la torture...). Cette nouvelle section du site vient confirmer l'un des objets de l'association : être un centre ressource reconnu dans le domaine juridique et s'appuyer sur cette base afin de développer des actions auprès d'un public toujours plus large.

B. UNE MEILLEURE UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

L'utilisation des réseaux sociaux de l'Institut a changé au cours de l'année 2015. La preuve la plus concrète de cette évolution est le bond en avant du nombre d'abonnés à la page Facebook. De 1230 le 1er janvier 2015, le nombre est passé à 1850 le 31 décembre de cette même année.

Les publications sur Facebook ou Twitter rencontrent désormais plus de succès : chacune des publications de l'Institut est vue en moyenne par 1360 followers. En 2015, trois publications ont été largement relayées par les internautes : l'annonce du Concours de plaidoiries de Jérusalem (6900 vues), le résultat de ce même Concours (6100 vues) et l'annonce du Concours de Mauritanie (8700 vues). Ces publications sont un très bon indicateur de la portée des événements organisés par l'Institut.

Au 22 février 2016, la page Facebook est suivie par environ 1900 personnes alors que notre compte Twitter est suivi par 285 followers.

C. UNE NOUVELLE NEWSLETTER

La lettre d'informations a changé de format en fin d'année 2015. Deux éléments majeurs ont accompagné ce changement : elle est désormais plus synthétique et offre plus de renvois vers le site internet. Les 1150 destinataires sont désormais informés à chaque début de mois de l'actualité de l'Institut. Ce nouveau format a pour but de créer des interactions avec le nouveau site internet.

LE RENFORCEMENT DE NOTRE ACTION LOCALE

L'Institut revendique son origine Normande, qui constitue la raison d'être de son activité. Nos pères-fondateurs ont en effet souhaité créer une institution compétente en matière juridique et capable de diffuser l'image de la Normandie, c'est-à-dire celle d'une terre de paix, de liberté et de droits de l'Homme. Ceci contribuant à renforcer l'attractivité de la Normandie sur la scène nationale et internationale.

Dès lors, un tel objectif n'a de sens que si l'association dispose d'un ancrage local important. L'Institut doit être incontournable sur la question des droits de l'Homme en Normandie. Cette assise régionale stable lui permettra par la suite de rayonner au niveau national et d'accentuer la pertinence des coopérations internationales que l'association mène en partenariat avec la Région Normandie.

Lors du changement de direction en septembre 2014, l'accent a donc été mis sur le développement de projets locaux ainsi que sur la mise en place d'un réseau associatif dense au niveau de la Normandie.

Le nombre de projets locaux a considérablement augmenté au cours de l'année 2015, ce qui a eu deux conséquences principales :

- Une visibilité accrue de l'Institut en Normandie : l'Institut est désormais régulièrement contacté par des associations locales (la Ligue des droits de l'Homme, Chansons sans frontière, La Cimade, l'ACAT...), par des partis politiques (MODEM, UDI, PRG...) ou par des institutions locales (Université de Caen-Normandie, Ville de Caen, Direction régionale des affaires culturelles, Rectorat...) pour mener de nouveaux projets ou intervenir à l'occasion d'actions de sensibilisation aux droits de l'Homme et aux valeurs citoyennes ;
- Une visibilité accrue de l'Institut au niveau national : Plusieurs des projets menés localement ont eu un retentissement national :
 - ❑ Le programme pédagogique « Do the right(s) thing » a été porté à l'attention du **Ministère de l'éducation** à l'occasion d'une visite de la Ministre de l'éducation à Caen en juillet 2015 ;
 - ❑ Le projet « Education à la liberté d'expression et aux médias » mené conjointement avec la DRAC de Normandie, la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse, le Conseil Régional de Normandie et l'Académie de Caen a été retenu par le **Ministère de la Justice** comme bonne pratique : l'Institut a été invité à présenter le projet à l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse en mai 2016. Ce projet a également été repéré par le **Ministère de la Culture** et fait l'objet d'une attention particulière de sa part.

- ❑ Le projet « Liberté d'expression », mené au sein du Lycée agricole Le Robillard à Saint Pierre sur Dives, a été sélectionné par le **Ministère de l'Agriculture** dans le cadre des 50 ans de l'éducation socioculturelle dans les lycées agricoles. En compagnie de l'équipe du Lycée Le Robillard, l'Institut devait présenter ce projet en novembre 2015 à plusieurs ministres du Gouvernement. Cette présentation a été annulée du fait des attentats à Paris mais se tiendra en mars 2016.
- ❑ En mai 2015, l'Institut a été contacté par le Service Jeunesse de la Direction de la citoyenneté démocratique du **Conseil de l'Europe** afin de venir présenter au siège de l'Organisation à Strasbourg les différentes actions menées localement en matière de d'éducation aux droits de l'Homme des plus jeunes. Cette reconnaissance internationale du travail de l'Institut est une première.

La multiplication des partenariats locaux s'est donc avérée judicieuse puisque notre action, en plus de s'ancre au niveau local, a une visibilité importante au niveau national. Vous trouverez ci-après quelques actions marquantes que nous avons menées en 2015.

A. PROJET TOLÉRANCE (EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION QUARTIER JEUNE)

L'Association Quartier Jeune (AQJ) d'Hérouville Saint-Clair a sollicité l'Institut en juin 2015 pour intervenir auprès des jeunes du collège Varignon de cette même ville dans le cadre du projet « Tolérance ».

Réunissant des professionnels, des associations et des institutions, ce projet a pour but d'amener les jeunes à s'emparer des valeurs citoyennes qui sont le fondement du « vivre ensemble » dans cette ville où plus de 80 communautés se côtoient.

Dans ce cadre, l'Institut a animé des activités de sensibilisation sur le thème des discriminations, préjugés, et stéréotypes auprès des élèves de 5ème. A travers deux ateliers, les collégiens de chaque classe ont pu évaluer l'importance de nos comportements quotidiens afin de lutter contre les préjugés et stéréotypes.

Par la suite, les élèves ont illustré leurs réflexions à travers différentes formes de petites productions artistiques (graffitis, danses, arts plastiques, reportages radio, ateliers d'écriture, photos, théâtre, ...) qui seront présentées au public le 26 février 2016.

Ce nouveau partenariat renforce l'image de l'Institut comme un acteur local compétant auprès des collégiens. Centre ressource en matière de diffusion des droits de l'Homme et des valeurs citoyennes auprès des jeunes, l'Institut utilise les méthodes d'éducation non-formelle aux droits de l'Homme préconisées par le Conseil de l'Europe avec qui nous entretenons un partenariat étroit.

B. EDUCATION À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION (EN PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE LE ROBILLARD)

Fort de son expérience et de son expertise dans les milieux scolaires normands, l'Institut a été contacté par les professeurs en éducation socioculturelle du Lycée agricole « Le Robillard » de Saint Pierre sur Dives afin d'intervenir au cours d'une journée inter-lycées le mercredi 27 mai 2015 sur le thème « Médias et liberté d'expression ». Une cinquantaine de lycéens de plusieurs lycées agricoles de la Région et leurs professeurs

se sont réunis au cours de cette journée afin de réfléchir sur ce thème.

Alliant expertise juridique et méthodes de sensibilisation à la portée de tous, l'Institut a proposé aux jeunes de réfléchir sur l'utilisation des images dans les médias et les limites à la liberté d'expression.

Fort de ce succès, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie (DRAC) a décidé d'apporter son soutien à la nouvelle édition du projet qui a désormais pour objet de sensibiliser trois classes de premières de l'établissement au cours de l'année scolaire 2015/2016. C'est dans le cadre de ce nouveau projet que l'Institut a été convié par le **Ministère de l'Agriculture** à participer à l'événement organisé autour du cinquantième anniversaire de l'éducation socioculturelle.

C. COOPÉRATION AVEC L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE BASSE-NORMANDIE (IRTS)

En 2010, l'Institut intervenait pour la première fois à l'IRTS de Basse-Normandie pour une formation sur le droit des étrangers. Depuis, ce sont environ 120 étudiants qui sont formés chaque année sur ces questions, soit environ 700 étudiants depuis le début de notre partenariat.

Depuis l'an dernier, l'IRTS et l'Institut ont renforcé leur coopération puisque ce dernier anime désormais des ateliers de sensibilisation sur le thème « Droit des usagers et citoyenneté » à destination des étudiants en fin de cursus à l'IRTS.

Les interventions de l'Institut à l'IRTS sont importantes dans la mesure où le nombre d'étudiants sensibilisé est élevé. Le potentiel multiplicateur de ce projet est donc considérable : depuis la première intervention de l'Institut à l'IRTS, de nombreux étudiants sont entrés dans la vie active et ne manquent pas de solliciter l'Institut lorsqu'ils ont besoin d'informations ou de conseils.

C'est par exemple par l'intermédiaire d'anciens étudiants de l'IRTS que l'Institut a été contacté par le collège Cachin de Cherbourg (cf. ci-dessous) pour faire une sensibilisation auprès de classes de troisième sur la demande d'asile et les stéréotypes.

D. INTERVENTIONS EN MILIEU CARCÉRAL

L'Institut a travaillé il y a quelques années avec le Service de Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Orne. En 2015, il s'est rapproché du SPIP du Calvados afin d'organiser des interventions en milieu carcéral portant sur la diffusion des droits de l'Homme et des valeurs citoyennes.

Deux thématiques ont été proposées et retenues par les partenaires locaux : liberté d'expression et dessin de presse en présence du dessinateur Chaunu et égalité hommes/femmes avec la documentariste Frédérique Bedos. Une quarantaine de personnes ont participé à ces rencontres avec notamment la présence du Directeur interrégional des services pénitentiaires du grand Ouest.

Ce partenariat sera renouvelé en 2016.

E. SOIRÉE CINÉ / DÉBATS

Ce type de soirée permet d'attirer un public large et varié qui souhaite s'informer sur un sujet d'actualité. Le partenariat noué avec le cinéma Lux de Caen permet ainsi de diversifier notre public et d'augmenter ainsi notre visibilité locale.

Lors de la soirée organisée en avril 2015, l'Institut a eu l'honneur d'accueillir Nicole Ameline

(ex-Présidente de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, structure de l'ONU) et Frédérique Bedos pour son film « des femmes et des hommes ». La projection de ce dernier a attiré une centaine de personnes. Les débats qui ont suivi la projection ont été riches et animés, entre Nicole Ameline, Frédérique Bedos et Alain Turret.

Une autre soirée de ce type a été organisée dans le cadre de la sortie nationale du film Dheepan de Jacques Audiard, palme d'or au dernier festival de Cannes. Organisée à l'Amphithéâtre Pierre Daure de l'Université de Caen Normandie, cette soirée a attiré environ 200 personnes venues échanger autour du thème du droit d'asile.

F. PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE L'EUROPE

- **Journée de l'Europe organisée par le Conseil départemental du Calvados**

Depuis trois ans, l'Institut est sollicité par le Conseil Départemental du Calvados pour sensibiliser les jeunes lors de la journée de l'Europe des collégiens. Le 9 juin dernier, l'Institut était présent au Centre des Congrès de Caen pour l'édition 2015 qui avait pour thème « l'inclusion ». Deux équipes de l'Institut ont animé simultanément quatre ateliers à destination d'une soixantaine d'élèves, de la sixième à la troisième, en provenance de huit collèges du département.

- **Journée de l'Europe organisée par la Ville de Caen**

La Ville de Caen a demandé à l'Institut d'animer un stand, sur la place Saint Sauveur le 9 mai 2015, pour la fête de l'Europe qui avait pour thème cette année « Citoyenneté et développement ». L'équipe de l'Institut a eu la plaisir d'accueillir sur le stand partagé avec le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) une centaine de personnes. Des ateliers autour des valeurs européennes et humanistes ont été proposés tout au long de la journée.

Aux actions décrites ci-dessus, il convient d'ajouter les interventions que l'Institut a menées dans les collèges du Calvados (Collège Cachin de Cherbourg, Collège Brunet de Caen...), les participations aux différentes actions des associations locales (la Voix des Femmes, La Cimade, etc...), les soirées de sensibilisation aux droits de l'Homme organisées au sein de la Maison des Quatrans à destination d'un large public (Après-midi des grands textes), la formation de formateurs en éducation aux droits de l'Homme (HRE) et bien sur le programme pédagogique « Do the right(s) thing » (cf. ci-dessous).

En 2015, l'Institut a concrétisé près de 15 projets sur l'ensemble du territoire normand, soit plus d'un projet par mois. Cela représente au minimum 85 interventions.

LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX PROJETS

Tout en gardant les méthodes de travail qui font la spécificité et le succès de l'Institut, la structure est en recherche constante de nouveaux partenaires et de nouveaux projets afin de diversifier son offre et les publics touchés.

Au cours de l'année 2015, nous avons par exemple répondu à de nombreux appels à projets portés par d'autres partenaires associatifs européens (Hongrois, Turcs, Macédoniens, etc...). Si à l'heure actuelle ces démarches n'ont pas été concluantes, elles permettent néanmoins de rencontrer de nouveaux partenaires et de densifier notre

réseau au niveau européen. Cette intensification des échanges entre partenaires européens permet par exemple de pouvoir compter sur la présence d'intervenants lors de l'Université de la paix (European Roma Rights Centre) ou encore d'être informé des projets associatifs en réflexion sur en Europe et de les intégrer en qualité de partenaire.

Au-delà des projets européens, deux projets innovants sont venus compléter la programmation institutionnelle de l'Institut en 2015 : un projet régional d'envergure nationale et un projet de coopération internationale.

A. PROJET EDUCATION À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET AUX MÉDIAS (PROJET ELEM)

La Direction régionale des affaires culturelles de Normandie (DRAC), la Région Normandie et les directions interrégionales des services pénitentiaires de Rennes et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du Grand Ouest ont signé le 13 juin 2015 une nouvelle convention Culture-Justice 2015-2017.

C'est dans le cadre de cette convention que l'Institut a été sollicité pour s'associer au Centre de liaison de l'éducation aux médias et de l'information (CLEMI – service de l'Académie de Caen) afin de conduire un projet d'envergure régionale. L'objectif est de sensibiliser aux valeurs républicaines deux publics prioritaires : les éducateurs de la PJJ ainsi que les mineurs placés sous protection judiciaire en Normandie.

Un autre objectif du projet est de renforcer les capacités structurelles des centres de la PJJ ainsi que des équipes éducatives et de pérenniser dans ces centres des actions de sensibilisation aux valeurs citoyennes. Pour cette première année, trois établissements se sont portés volontaires :

- L'Établissement de Placement Educatif (EPE) de Caen (Calvados) ;
- Le Centre Educatif Fermé (CEF) de Sainte-Gauburge (Orne) ;
- Le Centre Educatif d'Insertion ouvert (CEIo) Le Bigard de Querqueville (Manche).

Ce projet a été retenu par le **Ministère de la Justice** afin d'être présenté à l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse en tant que bonne pratique (cf.ci-dessus). Plusieurs autres directions territoriales de la PJJ ont manifesté leur intérêt pour la mise en œuvre de ce projet sur leur territoire (en particulier la DTPJJ Pays de la Loire). Ce projet fait également l'objet d'un suivi particulier auprès du Ministère de la culture.

B. PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE

A l'occasion du 70ème anniversaire du Débarquement, l'Institut et le Musée canadien des droits de la personne ont signé un protocole d'échanges portant sur plusieurs projets à mettre en œuvre sur les territoires manitobain et normand. Ce protocole a été favorisé par la coopération institutionnelle entre la Région Normandie et la Province du Manitoba.

Dans ce cadre, l'Institut a accueilli une experte du Musée canadien des droits de la personne à l'occasion de l'Université de la Paix qui s'est déroulée à Caen en juillet 2015. Elle a eu l'occasion de faire une intervention sur les enjeux de la réconciliation au Canada autour des populations autochtones.

Cette visite a été également l'occasion pour l'Institut et le Musée d'avancer sur les différents projets envisagés dans le cadre du protocole d'échange. Une mission de l'Institut a ainsi été planifiée au début de l'année 2016 pour former les guides du Musée Manitobain des droits de la personne aux techniques d'éducation non-formelle aux droits de l'Homme. D'autres pistes

ont également été évoquées à l'horizon 2016 (Ecole des droits de l'Homme avec 12 jeunes Canadiens et 12 jeunes Normands) ainsi qu'en 2017, à l'occasion du 150ème anniversaire de la création de l'Etat Canadien (implantation de l'Université de la paix).

Ce partenariat revêt une dimension stratégique pour l'Institut à plus d'un titre :

- *Une valorisation de la dimension internationale de l'Institut* : A l'heure actuelle, l'Institut est le seul partenaire international du Musée. La relation entre les deux structures est donc unique en France et il conviendra en 2016 d'entretenir ce lien spécial.

Ce partenariat permet également à l'Institut de mettre un pied sur un continent jusque là en dehors de son champ de compétence. Cela contribue à alimenter la dimension internationale de la structure.

- *Une valorisation de la compétence de l'Institut* : le Musée canadien des droits de la personne a demandé à l'Institut de former ses guides aux techniques d'éducation non-formelle aux droits de l'Homme ainsi qu'aux concepts juridiques de ces droits. Au-delà de l'importante valorisation de ses compétences, cette commande permet à l'Institut d'avoir une influence sur le contenu du Musée puisque les guides sont l'interface de ce dernier avec les visiteurs.

- *Une valorisation de l'image de l'Institut* : considéré comme le plus grand Musée au monde dédié exclusivement aux droits de l'Homme, il est une référence dans le domaine. Un partenariat avec cette structure a un impact essentiel sur l'image de l'Institut.

Ce partenariat sera amplifié en 2016 avec l'aboutissement de deux projets conséquents.

UNE ANNÉE 2015 PARTICULIÈREMENT DENSE

L'optimisation de la communication, la densification du réseau local et la mise en œuvre de nouveaux projets ne doivent pas faire oublier la programmation habituelle de l'Institut et les actions que celui-ci mène tout au long de l'année sur les territoires normand, national et international.

En 2015, l'Institut a concrétisé 34 projets (contre 23 en 2014), ce qui représente environ 125 déplacements d'au moins un membre de l'équipe de l'Institut sur le terrain. Parmi ces déplacements, 21 l'ont été pour des missions à l'étranger. L'équipe de l'Institut est donc largement mobilisée puisque ses missions sur le terrain représentent plus de la moitié du temps total de l'activité de la structure. Le travail de préparation et de gestion des projets, l'administration de l'Institut et les rencontres avec les différents partenaires constituent les autres tâches quotidiennes de l'équipe.

Cette mobilisation de l'équipe a occasionné une nette augmentation du volume d'activité entre 2014 et 2015. Cette augmentation significative a participé à la diversification du public cible de l'Institut ainsi qu'à l'accroissement du public touché par ses activités. Quelques exemples remarquables peuvent être donnés ici :

- Programme « Do the Right(s) thing » : de 200 étudiants en 2014/2015, l'Institut est passé à 650 lycéens impliqués en 2015/2016 ;

- Concours de plaidoiries en Mauritanie : le Concours 2014 a réuni 150 spectateurs contre près de 400 en 2015 ;

- Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Tamatave : une dizaine de candidatures reçues en 2014 contre 82 en 2015 ;

Ces exemples sont un aperçu de l'attractivité grandissante des programmes de l'Institut.

Vous trouverez ci-dessous une rétrospectives des événements marquants de l'année 2015.

A. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE « DO THE RIGHT(S) THING ! »

En 2012, l'Institut, sous l'impulsion de la Région Normandie et en partenariat avec les Régions Toscane (Italie) et Istrie (Croatie), ont déposé auprès de la Commission européenne un projet d'éducation aux droits de l'Homme à destination des jeunes européens de ces régions.

Depuis la rentrée 2014, grâce au soutien de la Commission européenne, le programme « **Do the right(s) thing !** » est mis en œuvre auprès d'élèves des établissements scolaires de ces trois régions européennes. Ce programme propose aux élèves de mener une réflexion tout au long de l'année, sur un thème en lien avec les droits de l'Homme. Ils sont invités à participer à plusieurs activités : des temps de sensibilisation en classe, une simulation de conférence internationale, un atelier démocratique et une restitution finale auprès de décideurs. Certains élèves, lauréats d'un concours vidéo organisé chaque année, ont aussi l'occasion de se déplacer dans une des régions partenaires pour rencontrer d'autres élèves.

En 2014/2015, les partenaires européens avaient choisi de travailler sur la question du droit à la paix pour une planète durable tenant ainsi compte de l'organisation à Paris de la Conférence sur le Climat, aujourd'hui jugée historique.

Depuis la rentrée scolaire 2015/2016, ce sont **près de sept cents jeunes Normands et plusieurs milliers d'Européens** qui travaillent sur le droit à l'éducation et la citoyenneté. Alors que le contexte interroge la notion de citoyenneté, l'Institut et ses partenaires permettent aux lycéens de mieux comprendre la manière dont l'éducation peut être un outil pour construire une société plurielle et inclusive.

Grâce à ce programme, l'Institut diffuse largement les valeurs européennes aux jeunes Normands, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance européenne. Le thème de l'année scolaire 2015/2016 permet de mettre en avant la dimension européenne de la notion de citoyenneté.

B. UNIVERSITÉ DE LA PAIX (6-14 JUILLET 2015)

« **Négocier la paix** » a été le défi relevé par les étudiants de 16 nationalités différentes sélectionnés pour participer à l'Université de la paix 2015. Depuis sept années, l'Institut, en partenariat avec la Faculté de droit de l'Université de Caen-Normandie, organise une université d'été auxquels participent des étudiants du monde entier. L'année 2015 n'a pas fait exception et confirme la visibilité de l'Université de la paix au niveau international.

Les participants ont été encadrés par des intervenants de qualité puisque l'Institut s'est entouré de spécialistes tels que Daniel Shek, ancien ambassadeur d'Israël en France, Nano Ruzin, ancien Ambassadeur de Macédoine à l'OTAN, du docteur Kwaku Aning, ancien Directeur technique de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique auprès des Nations Unies, de Ghislaine Doucet du Comité Internationale de la Croix-Rouge, de Lise Pinkos du Musée canadien des droits de la personne, mais également d'universitaires tels que Gislain-Patrick Lessene, Isabelle Moulrier ou Catherine-Amélie Chassin.

L'Université de la paix contribue au renforcement des échanges avec les partenaires étrangers des coopérations décentralisées grâce à la venue d'étudiants et d'intervenants originaires de ces

territoires (Canada, Macédoine et Madagascar).

Enfin, de par le sujet même de l'Université ainsi que la dimension internationale de celle-ci, l'Institut favorise l'image de la Normandie comme terre de paix et de liberté et contribue à l'amélioration de la visibilité de la Région auprès d'organisations internationales telle que l'UNESCO.

C. CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME DE PALESTINE (18 OCTOBRE 2015)

Action centrale de la programmation de l'Institut, le Concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Palestine a vu le jour en 2009 sous l'impulsion de l'Institut, du Mémorial de Caen, de l'Ordre des avocats de Caen, de l'Université d'Al Quds et de l'Ordre national des avocats de Palestine – avec le soutien du Consulat Général de France à Jérusalem. Le Concours s'est fixé pour objectif d'attirer l'attention des pouvoirs public et de l'opinion publique sur les mécanismes permettant de dénoncer les violations des droits de l'Homme, émergents sur cette terre symbolique à plus d'un titre.

Ce Concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Palestine entend également :

- **Réaffirmer le caractère universel** des droits de l'Homme ;
- **Rapporter et dénoncer** l'existence de cas pour lesquels les violations sont inacceptables et contraires aux droits de l'Homme ;
- **Valoriser la profession d'avocat**, en mettant en exergue l'art de convaincre – via l'exercice de la plaidoirie – au profit d'une cause déterminée par chacun des candidats au préalable ;
- **Sensibiliser l'opinion publique au raisonnement juridique permettant de dénoncer les situations de violation des droits de l'Homme ;**
- **Rappeler que le respect des droits de la défense est au cœur du renforcement de l'Etat de droit.**

Cette édition a vu, pour la première fois, la participation d'un avocat africain (Burkina Faso), contribuant ainsi à un partage d'expérience intense entre les avocats de la délégation. L'avocate vainqueur du Concours (Me Luna Arikat) aura la chance de défendre sa plaidoirie lors du prochain Concours de plaidoiries organisé en Mauritanie en avril 2016.

Le Concours est également l'occasion pour l'Institut de rencontrer des partenaires internationaux susceptibles de pouvoir par la suite coopérer sur des projets communs. C'est ainsi que l'Institut a rencontré l'ONG israélienne B'Tselem ou encore l'association franco-israélienne un Cœur pour la paix.

D. CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME DE NOUAKCHOTT (22 AVRIL 2015)

L'Ordre National des Avocats de Mauritanie et l'Institut – avec le soutien de l'Ambassade de France en Mauritanie – organisent depuis 2013 le Concours international de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Mauritanie.

Poursuivant les mêmes objectifs que le Concours de Palestine, les organisateur ont en plus souhaité élargir le Concours à l'ensemble des barreaux d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'à l'ensemble des barreaux francophones. En implantant le Concours en Afrique de l'Ouest, l'Institut entend participer à la diffusion d'une culture des droits de l'Homme

dans une région ou ces derniers demeurent contestés.

L'Institut et ses partenaires ont reçu plus d'une cinquantaine de candidatures provenant d'une dizaine de pays différents, la plupart du continent africain. Ceci prouve la visibilité de l'Institut sur ce territoire.

Cette édition a franchi un pas supplémentaire en qualité et en visibilité puisque le Concours a reçu le label « Notre réseau innove » du **Ministère des affaires étrangères et du développement international**. En outre, l'Union Européenne, dans le cadre d'un projet « Etat de droit » mené sur le territoire mauritanien, a décidé de soutenir la prochaine édition du Concours estimant que celui-ci participe au renforcement des capacités structurelles du monde judiciaire mauritanien.

E. ET LES DROITS DE L'HOMME DANS TOUT ÇA ? (ANNÉES SCOLAIRES 2014/2015 ET 2015/2016)

Depuis la rentrée 2013/2014, le programme pédagogique « Et les droits de l'Homme dans tout ça » est mis en œuvre sur le territoire breton en coordination avec les services de la Région Bretagne et de l'Académie de Rennes. Autour de trois thématiques préétablies (Liberté d'expression et pluralisme ; Xénophobie, racisme et discrimination ; Droit à la paix pour une planète durable), l'Institut est intervenu dans six établissements scolaires différents afin de sensibiliser les lycéens aux droits de l'Homme et de les questionner sur des sujets de société.

La particularité de ce programme réside dans l'opportunité offerte aux lycéens de pouvoir rencontrer un grand témoin sur le sujet traité. C'est ainsi que Chaunu, Rokhaya Diallo, Agil Khalil (journaliste azerbaïdjanais réfugié en France) et le collectif Argos ont rencontré les lycéens afin de présenter leur travail puis d'échanger avec eux.

Le dernier temps du programme a permis de réunir les 200 lycéens impliqués dans le programme au cours d'une journée de restitution qui s'est tenue le 1er avril 2015. A cette occasion, l'association Amnesty international a été invitée par l'Institut à présenter ses missions.

Le partenariat avec la Région Bretagne illustre l'attractivité de la programmation de l'Institut sur le territoire national. Ce programme a été reconduit pour les deux prochaines années par la Région.

F. ECOLE DES DROITS DE L'HOMME EN MACÉDOINE (17 AU 21 AOÛT 2014)

L'Institut s'est associé en 2014 au Comité Helsinki pour les droits de l'Homme de la République de Macédoine afin de mettre en place un projet destiné aux jeunes Macédoniens et Normands: « **L'école des droits de l'Homme** ».

Pendant sept jours, une vingtaine de participants (10 Macédoniens et 10 Normands) ont pu réfléchir et échanger sur la question des crimes de haines fondés sur des critères ethniques et religieux.

Pour mieux comprendre ce phénomène, les participants ont suivi plusieurs conférences définissant la notion de crimes de haine, expliquant les contextes français et macédoniens ainsi que les mécanismes juridiques mis en place pour lutter contre ce rejet de la différence. Plusieurs victimes sont également venues témoigner de leur expérience.

En marge de ces conférences, les participants ont du réfléchir de manière active à travers plusieurs simulations de situations où la haine ethnique et la haine religieuse peuvent être en jeu : lors d'un Conseil municipal, dans le cadre d'un établissement scolaire, un procès etc...

Parce que la réflexion ne suffit pas à elle seule pour lutter contre les crimes de haine, les

organisateur ont choisi de mettre à contribution les participants en les incitant à réfléchir à une action commune de sensibilisation à mettre en œuvre après la formation. Les jeunes ont réalisé une courte vidéo diffusée simultanément en France et en Macédoine.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Normandie et la Macédoine.

G. COOPÉRATION AVEC LA RÉGION ATSIINANANA

Depuis maintenant quatre années, l'Institut mène des actions dans la Région Atsinanana dans le cadre de la coopération décentralisée entre les Région Normandie et Atsinanana.

C'est ainsi qu'en avril 2015 s'est tenue la quatrième édition du Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Tamatave. Ce concours, organisé dans le cadre de la semaine de la Francophonie, vise à promouvoir la langue française ainsi que les valeurs attachées à la Francophonie. Cet événement est organisé en coopération avec le Lycée Français de Tamatave, la Circonscription Scolaire de Tamatave, l'Ambassade de France ainsi que les services de la Région Atsinanana.

L'édition 2015 du Concours a vu une participation exceptionnelle des lycées de la Région. 82 candidatures émanant d'une quinzaine d'établissements scolaires ont été enregistrées. Ces chiffres illustrent l'implantation du Concours dans la Région Atsinanana et participe à la diffusion des valeurs humanistes et des droits de l'Homme. D'autant plus que ce Concours a permis la création d'ateliers des droits de l'Homme dans de nombreux lycées de Tamatave afin de préparer au mieux les jeunes Malgaches au Concours et ainsi renforcer leurs connaissances dans les droits fondamentaux.

L'Institut a également dispensé une formation à la technique de la plaidoirie à destination des professeurs souhaitant inscrire un élève ou une classe au Concours. Cette formation a permis de renforcer les compétences juridiques des professeurs et d'offrir une meilleure appréhension des droits de l'Homme.

L'autre temps fort de l'activité de l'Institut a été la mise en place d'une formation à l'éducation aux droits de l'Homme à destination des instituteurs et personnels des organisations de la société civile malgache. L'objectif est d'identifier des « personnes ressources » capables par la suite de diffuser une culture des droits de l'Homme à tous les niveaux de la société malgache.

Cet échantillon d'activités démontre l'étendue des actions de l'Institut et de ses territoires de coopération. L'Institut s'implique également dans les activités de recherche autour des droits de l'Homme (journée de droit comparé Franco-Macédonienne ; participation à l'organisation de colloque en partenariat avec l'Université de Caen-Normandie).

PERSPECTIVES 2016

L'attractivité de l'Institut a été renforcée en 2015 grâce aux différents axes de développement décidés par le Conseil d'Administration. L'année 2016 doit voir la concrétisation des avancées majeures entrevues en 2015.

C'est ainsi que plusieurs projets initiés l'année dernière verront le jour en 2016 :

- Le projet **Education à la liberté d'expression et aux médias** (ELEM) dans les centres de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- La **formation des guides du Musée canadien des droits de la personne** ;
- La mise en œuvre d'une **Ecole des droits de l'Homme au Manitoba** ;

En outre, la densification du réseau local de l'Institut ouvre des perspectives de développement de projet sur l'ensemble de la Normandie. Ce point constituera un élément important du développement de l'association en 2016 : l'Institut devra proposer plus d'activités sur le territoire de l'ancienne Haute-Normandie. Des liens avec des associations ou des avocats ont été déjà noués à Rouen et au Havre.

La programmation habituelle sera également maintenue et élargie. L'Université de la paix, les Concours de plaidoiries, les programmes pédagogiques ont été reconduits grâce aux soutiens des partenaires historiques et grâce à l'arrivée de nouveaux partenaires institutionnels. Afin de préserver l'attractivité des activités de l'Institut, des évolutions seront mises en œuvre (ex : création d'une semaine des droits de l'Homme en marge du Concours international de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Mauritanie, des formations à l'éducation aux droits de l'Homme innovante destinée à construire un véritable réseau associatif...).

L'Institut devra également créer les conditions favorables au développement de nouveaux projets sur de nouveaux territoires de coopération. Des perspectives existent déjà en Egypte par exemple. Il devra en outre maintenir un niveau de coopération élevé avec les partenaires des différentes coopérations décentralisées de la Région Normandie. C'est ainsi que les activités au Manitoba ou encore à Madagascar devront être renforcées.

Sur le plan institutionnel, l'année 2016 devra être celle de la concrétisation. Plusieurs de nos activités ont reçu les honneurs d'une reconnaissance ministérielle. Ceci est d'autant plus remarquable que ces différentes reconnaissances proviennent de cinq ministères différents. Il est fondamental pour l'Institut de formaliser ces relations en nouant des conventions ou des protocoles de travail.

Dans cette optique, l'Institut a déposé en 2015 des demandes d'agrément auprès des Académies de Caen et Rouen (*NB : l'Institut a reçu l'agrément de l'Académie de Caen en février 2016*).

Enfin, l'Institut devra s'adapter au nouveau contexte régional résultant des dernières élections de décembre 2015. En étroite collaboration avec les services de la Région, il accompagnera les projets de coopération internationale et contribuera à la diffusion de l'image de la Normandie comme terre de liberté, de paix et de droits de l'Homme.



institut international
des **DROITS DE L'HOMME** et de la **PAIX**

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

26 février 2016

Association agréée par l'Académie de Caen



RÉGION NORMANDIE